



**DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA**

SEANCE DU 12 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 5 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

BLANQUET Marguerite, BLAVIER Yveline, BONFANTI Djamilia, COURVEILLE Martine, LEYMARIE Muriel, PLO Pascal, SELAM Fatima, SOMEN Didier (pouvoir de SZCZEPANIAK Jacques), SOURDIN Anne, TOUZANI Rachid.

Membres excusés : 9

AZAM Martine, DURAND Rosette, MILESI Marie, ORRIT Didier, REDO Aline, ROMIGUIER Valérie, SZCZEPANIAK Jaques (pouvoir à SOMEN Didier), TIREFORT Jean Michel, VIDAL Suzette.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	1
Membres présents	10	Voix délibératives	11

Numéro :

12/03/2024-01

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS 17-01-2024

Le Président rappelle les différents points examinés lors de la séance du Conseil d'Administration du 17 janvier 2024 et propose à l'assemblée de passer à leur adoption.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 janvier 2024.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN**



**Le secrétaire de séance
Rachid TOUZANI**

Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le **21 MARS 2024**

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le
ID : 081-200002285-20240312-20240312_01-DE

